

Roland NIAUX

**FONTAINES GUERISSEUSES - FONTAINES A CULTTE
AUTOUR D'AUTUN**

Extrait des
Mémoires de la Société Eduenne
Tome LVI, fascicule 3

Mémoires de la Société Eduenne
Nouvelle Série
Tome LVI
Fascicule 3

ERRATA

Les errata ne concernent que les fascicules papier originaux,
ils ont été pris en compte dans l'ensemble des applications et documents Web

FONTAINES GUERISSEUSES, FONTAINES A CULTTE, AUTOUR D'AUTUN

- P. 268 : avant-dernière ligne, lire "pluviales" au lieu de "fluviales"
- P. 295 : Saint-Emiland "Fontaine du Fou", "Y = 2 212,30" au lieu de "2 102,30"
- P. 299 : Tintry, "Fontaine St Germain", "Y = 2 216,65" au lieu de "2 106,65"
- P. 305 : Brion "Fontaine St Laurent", "Y = 2 216,85" au lieu de "2 106,85"
- P. 305 : Brion "Fontaine St Pierre", "Y = 2 213,76" au lieu de "2 103,76"
- P. 342 : seconde ligne horizontale, la mention "Arnay-le-Duc" n'est que le nom du chef-lieu de canton. En conséquence, les informations suivantes sont à répartir ainsi :

Allerey : n° 1
Culètre : n° 2
Cussy-le-Chatel : n° 3
Foissy : n° 4
Jouey : n° 5 et n° 6
Magnien : n° 7, n° 8 et n° 9
Maligny : n° 10, n° 11 et n° 12
Mimeure : n° 13 et n° 14

**SCULPTURES DE LA RENAISSANCE AUTUNOISE : DU BON USAGE DES SYBILLES ET
DES VERTUS**

LES DOUZE SYBILLES D'AUTUN, ESSAI ICONOGRAHIQUE

Une erreur de définition dans les planches des ces articles a entraîné une livraison défectueuse de leur illustration noir et blanc. On trouvera ci-joint un cahier de dix pages, rassemblant les nouveaux tirages de ces illustrations qui viennent se substituer à celles figurant dans le corps des articles.

FONTAINES GUÉRISSEUSES FONTAINES À CULTE AUTOUR D'AUTUN

ÉTAT DE LA RECHERCHE

La gestion de l'eau est, de nos jours, un problème vital. L'influence prise par l'écologie, cette discipline scientifique devenue doctrine politique, la prise de conscience d'un gaspillage insensé de l'eau dont nous disposons sans limites, celle d'une pénurie prochaine assez vraisemblable et, sans doute, peu éloignée, nous conduisent à nous interroger sur la valeur de l'eau et pas seulement sur sa valeur vénale.

Que représentait l'eau pour nos ancêtres ? Quelle était sa place dans les civilisations passées ? Chercher une réponse à ces questions conduit à réfléchir au phénomène religieux. L'eau, considérée comme un don de Dieu, devient un signe sacramentel : « ...le contact avec l'eau implique toujours la régénération, d'une part parce que la dissolution est suivie d'une nouvelle naissance, d'autre part parce que l'immersion fertilise et augmente le potentiel de vie et de création. L'eau confère une nouvelle naissance par un rituel initiatique, elle guérit par un rituel magique, elle assure la renaissance *post mortem* par des rituels funéraires. Incorporant en elle toutes les virtualités, l'eau devient symbole de vie (l'eau vive.) Riche en germes, elle féconde la terre, les animaux, la femme...L'eau devient la substance magique et médicinale par excellence ; elle guérit, elle rajeunit, assure la vie éternelle. Toute eau est efficiente, féconde ou médicinale... ». On trouve dans ces réflexions de Mircea Eliade (*Traité d'histoire des religions*, Payot - 1994 - pages 165 et 169) les sentiments qui sont à l'origine du culte des eaux, la justification de ce culte.

ETUDES ANCIENNES ET RÉCENTES

Un état très documenté des croyances et de leurs supports a été dressé au XIX^e siècle par J.G. Bulliot, inventeur de Bibracte et éminent président de la Société Eduenne. Il publia tout d'abord un « Culte des eaux sur les plateaux éduens », suite à un mémoire lu à la Sorbonne en 1867, puis en 1888 « Mission et culte de saint Martin en pays éduen ». Ce dernier ouvrage est guidé par le souci de valoriser l'oeuvre missionnaire du saint. Peut-être mettra-t-on en doute, aujourd'hui, quelques interprétations hardies conduisant à voir, partout où ce saint est honoré, des traces de son passage effectif ? Quoi qu'il en soit, cet ouvrage contient une somme inestimable de renseignements et de témoignages appuyés par une vérification presque toujours personnelle de l'auteur. Celui-ci reprend également des observations de son confrère de la Société Eduenne, l'abbé Lacreuze qui fut curé de Curgy et de Laizy durant de nombreuses années. L'abbé Lacreuze eut tout loisir de noter les croyances et les comportements de ses paroissiens. Il avait publié, en 1881, dans les *Mémoires de la Société Eduenne* (tome X) une « Note sur les pratiques superstitieuses observées dans le Morvan ».

D'autres auteurs traitèrent par la suite de sujets analogues. Léonce Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, publia en 1897 dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (tome II) le « Culte des eaux en Saône-et-Loire ». L'aire géographique du travail de Bulliot est ainsi étendue à tout le département et son domaine dépasse les voyages de saint Martin.

L'abbé Utinet, à la même époque (1897 à 1900) a publié un travail à peu près analogue pour le diocèse de Dijon, dans le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuses* de ce diocèse. Les docteurs Bidault, en 1899, et Lapierre, en 1936, traitèrent respectivement des « Superstitions médicales en Morvan » et des « Sources guérisseuses de Bourgogne », deux sujets de thèse empruntant beaucoup à leurs aînés, sans avoir donné lieu, semble-t-il, à des vérifications personnelles sur le terrain.

En 1957, Thérèse Jean-Schmitt, publia sa thèse de doctorat es-lettres sur « L'Organisation ecclésiastique et la Pratique religieuse dans l'Archidiaconé d'Autun de 1650 à 1750 ». Ce travail, remarquablement documenté, ne traite que très partiellement du culte des eaux mais présente un intérêt précieux : presque toutes les superstitions liées au culte des sources et ces sources elles-mêmes, en tant que supports du culte, sont attestées à la fin du XVIII^e siècle.

Le chanoine Grivot nous a offert, en 1974, sa « Légende dorée ». C'est, en partie, un véritable état des lieux (de culte) du diocèse d'Autun. Tout ce qui a été dit et tout ce qui subsiste, statues, tableaux, pierres, fontaines, légendes relatifs à chaque saint, se trouve classé et répertorié tant au nom du saint que par communes.

Dernièrement, le regretté docteur Lucien Olivier a rédigé, pour le Bulletin de l'Académie du Morvan, un article intitulé « Des sources aux chapelles » (n°35-36 - 1993) dans lequel il recherche l'origine et analyse l'évolution des sanctuaires ruraux du Morvan, tributaires de la magie des sources, des arbres et des pierres.

ACTUALITÉ

Après tout ce qui a été écrit sur le culte des eaux dans notre région éduenne, Saône-et-Loire, Morvan, Bourgogne, il apparaît nécessaire de centraliser et résumer les connaissances relatives à toutes les fontaines, celles déjà connues et quelques autres qui ont pu échapper à la perspicacité des auteurs, en indiquant les références bibliographiques.

Il faut surtout préciser ce qui existe encore, ce qui demeure visible sur le terrain et le situer parfaitement, avant une disparition définitive, malheureusement probable, et proche dans bien des cas. Des monuments ont déjà disparu, parfois depuis longtemps. Adductions d'eau, rectifications ou tracés de nouvelles voies, constructions de bâtiments, coupes forestières, remembrements cadastraux, sont autant de causes de destructions. Si l'on y ajoute le simple abandon de terres livrées aux friches, on conviendra qu'il est grand temps de répertorier les derniers témoins de ce passé. Cette nécessité conduira à mentionner, dans la mesure du possible, les coordonnées Lambert de chaque site. C'est là une pratique inhabituelle, qui paraît, cependant, indispensable au bénéfice des futurs chercheurs, lesquels ne trouveront plus d'autres repères. Ce travail demeurera d'ailleurs incomplet, certains vestiges n'ayant pu être découverts, d'autres étant incertains. Ces carences seront indiquées. D'autres chercheurs, plus heureux, pourront compléter ou rectifier absences et imprécisions. Les monuments attestés ont tous été vus et photographiés au cours de la dernière décennie.

LIMITES GÉOGRAPHIQUES DE L'ÉTUDE

Au point de vue spatial, ce sont des limites administratives précises : le centre, en Saône-et-Loire, est constitué par l'arrondissement d'Autun (cantons nord et sud d'Autun, Couches, Le Creusot, Epinac, Issy-l'Evêque, Luccenay-l'Evêque, Mesvres, Montcenis, Saint-Léger-sous-Beuvray) ; la bordure nord, en Côte d'Or, comprend les cantons d'Arnay-le-Duc, Liernais et Nolay ; la bordure ouest, en Nièvre, est composée des cantons de Château-Chinon, Luzy, Montsauche et Moulins-Engilbert, soit, au total, 181 communes.

Ce n'est pas tout le Morvan, mais ce que l'on appelle aujourd'hui le Sud-Morvan, élargi vers l'est et le sud-est aux confins bourguignons et charollais : la région autunoise au sens large, disons, sa « zone d'influence ».

DÉFINITIONS DES OBJETS DE L'ENQUÊTE

Les autres limites sont celles que l'on a pu trouver à la notion de « culte » et à la matérialité des sources et fontaines. Les cultes sont à la fois les croyances et les pratiques qui les concrétisent, tacitement codifiées, et évolutives. Plus encore que leurs supports matériels, ces croyances sont devenues imperceptibles. Leur souvenir même est estompé dans la mémoire collective, quand il n'a pas totalement disparu. En ce domaine, les relations recueillies et rapportées au XIXe siècle sont beaucoup plus valables que celles qui peuvent encore l'être aujourd'hui.

Les « fontaines » globalisent tous les points du sol où l'eau apparaît, où elle se met à la disposition des êtres vivants. En Morvan, toutes les sources ou puits sont souvent appelés fontaines. Les structures conservatoires, naturelles ou aménagées, méritent également ce nom. L'édicule protecteur évite que cette eau soit souillée par les animaux, ou que son émergence disparaisse à la suite d'intempéries.

Si le culte des eaux est généralement rendu aux fontaines, il peut aussi s'étendre à une eau vive non protégée, ruisseau ou rivière. Plus rarement se rapporte-t-il à une eau dormante, encore que l'on rencontre des exceptions en faveur d'eaux fluviales recueillies et conservées dans des roches - souvent des pierres à bassin- elles-mêmes, objet d'une vénération particulière.

« Le culte des eaux présente une continuité impressionnante » dit Mircea Eliade (op.cit. p.174.)

« Aucune révolution religieuse n'a pu l'abolir...Il a fini par être toléré même par le christianisme, après les persécutions infructueuses du Moyen Age, du deuxième concile d'Arles en 443 ou 452, au concile de Trèves en 1227 ».

Les fontaines à culte ne sont pas seulement celles dispensant des eaux guérisseuses, par vertu, naturelle ou supposée, mais aussi, toutes celles dont les eaux ont une valeur magique, travaillant à la conservation de l'espèce humaine ou conjurant les rigueurs de la nature.

L'association, église (chapelle) et fontaine, constitue un cas particulier. Elles-mêmes lieux de culte, beaucoup de fontaines sont associées à une église ou à un oratoire chrétien, parfois sous un même vocable, parfois par une proximité qui ne saurait permettre des pratiques dissociées.

Il arrive que la fontaine exerce une attraction égale ou supérieure à celle de l'église voisine. On peut alors se demander si le culte naturiste ne serait pas antérieur au culte chrétien, l'église étant venue à la source pour tenter de la christianiser. C'est le cas des trois fontaines et de la chapelle de Faubouloin (Corancy) comme de la fontaine et de la chapelle de la Certenué (Mesvres). Il est même possible que la chapelle ait supplanté un sanctuaire païen et se soit installée sur ses assises, comme c'est le cas au Mont Beuvray où la chapelle St.Martin, construite sur les bases d'un temple celtique du Ier siècle semble avoir eu, entre autres buts, celui de christianiser les fontaines voisines, maintenant placées sous la tutelle de saint Pierre et de saint Martin.

Fréquemment, une fontaine se trouve proche d'une église paroissiale, et connue sous le même vocable. Quelquefois, le souvenir d'un culte commun demeure, généralement le jour de la fête du saint (St Léger à Couhard-Autun, St Jean à Roussillon...)

Parfois, les cultes sont dissociés. On le remarque lorsqu'il s'agit de cultes en rapport avec la fécondité ou de pratiques divinatoires. Églises et fontaines voisines ont alors des saints protecteurs différents (la fontaine St Gevras, à côté du prieuré St Laurent et de son église St Hilaire à Commagny - Moulins-Engilbert ; la fontaine St Eloi à côté de l'église St Jean de Narocce à Santenay ; la fontaine St Languy à côté de l'église St Didier à St Didier-sur-Arroux.) L'association spatiale église-fontaine, qui ne saurait être fortuite, aurait-elle alors une origine conflictuelle ?

En Morvan, pays de sources où l'eau affleure partout, il n'est pas très rare qu'un puits ou une source accompagne une église. L'église est rarement isolée. Des habitations l'avoisinent et d'abord le presbytère. Lorsqu'église et fontaine sont dédiées à des saints différents, on peut présumer l'existence d'un culte propre à la fontaine, même si le souvenir en a disparu (fontaine St Nicolas, voisine de l'église de La Comelle, dédiée à l'Assomption de la Vierge.) Lorsqu'église et fontaine ont le même vocable, il peut y avoir eu un culte commun mais il peut aussi s'agir d'une dénomination commune due à la seule proximité : la fontaine est celle de l'église, celle où l'on puise l'eau à bénir pour les cérémonies du culte, pour la cuve baptismale, celle aussi où les fidèles peuvent se désaltérer à l'occasion des rassemblements liturgiques. Parfois, la fontaine proche de l'église n'a aucune appellation particulière, ou une appellation profane. Il s'agit alors probablement d'une fontaine purement utilitaire.

Reste la qualification de « Fontaine des Morts » que l'on rencontre quelquefois attribuée à une fontaine voisine d'un cimetière, donc voisine de l'église autour de laquelle était traditionnellement le cimetière (Uchon, St Prix.) Est-ce une désignation résultant de la simple proximité, ou cache-t-elle une fonction oubliée ? Les modes de construction ou d'aménagement de ces fontaines, généralement sommaires et immuables, ne permettent pas de risquer une datation.

La plupart de nos églises de campagne, quand elles n'ont pas été reconstruites à la fin du XIXe siècle, remontent au XIe ou XIIe siècles. Elles succédaient souvent à des églises encore plus anciennes sur lesquelles on ignore tout. Nos paroisses rurales ont été érigées entre les VIIIe et XIe siècles. Quelques documents écrits font état de donations ou de restitutions entrant dans ces époques. On ne pourra donc jamais savoir si l'on a construit l'église à côté d'une fontaine pour la christianiser ou bien si l'on a aménagé une fontaine à proximité de l'église pour satisfaire aux besoins du culte et des fidèles. A titre exceptionnel, citons le cas de la fontaine Ste Claire, que l'on dit située dans la crypte de l'église, anciennement paroissiale, de St Michel-en-Longue-Salle - aujourd'hui Remilly - et celle de l'église de St Nizier-sur-Arroux, aujourd'hui aménagée en maison d'habitation, bâtie, selon la tradition, sur une fontaine.

HISTOIRE ET NATURE DES CULTES

ORIGINE DU CULTE

Le culte est rendu à l'eau vive, à sa source, éventuellement au cours d'eau (l'Arroux est honoré à sa source à Culètre et également à Laizy.) Sans connaître bien précisément le cheminement de pensées de nos ancêtres, il apparaît avec évidence, comme le constate Mircea Eliade déjà cité, que la source est génératrice de vie, de richesse, de santé. On y venait conjurer la sécheresse du sol, hantise des cultivateurs et des éleveurs. De plus, l'eau vive étanche la soif : elle est claire, fraîche et propre. Très vite, elle est protégée des agressions naturelles, périodiquement nettoyée. Ses abords sont aménagés pour en faciliter l'accès. On lui donnera un nom, pour la distinguer d'autres points d'eau.

L'ignorance des règles d'hygiène a cependant laissé polluer l'eau des puits et sources situés près des habitations et des étables. Sans comprendre les causes de cette pollution, on constata très vite ses méfaits, d'où la faveur des mauvaises boissons fermentées, vins ou bières, moins mauvaises en tout cas que l'eau du puits proche de la maison. Par suite, on en vint à apprécier tout spécialement l'eau des sources bien protégées et des puits profonds, surtout situées à l'écart des habitations. De là à lui accorder une valeur thérapeutique imaginaire, sous la caution de quelque bon saint, le cheminement est possible et vraisemblable pour les cultes les plus récents.

CONTINUITÉ DU CULTE AU COURS DES SIÈCLES

Le culte de l'eau vive paraissant issu d'un mouvement spontané de l'homme primitif, on peut le faire remonter à la Préhistoire. Mais s'il existe probablement un lien spirituel, si ténu soit-il, entre l'illumination première et le culte encore vivant à la fin du XIXe siècle, il ne faut pas chercher de témoins matériels d'une continuité culturelle aussi longue sur un même site. Des abandons de plusieurs siècles sont inévitables, dus aux fluctuations du peuplement, conséquences d'évolutions climatiques, de guerres ou de tout autre cataclysme.

Ainsi en est-il de la source de Grisy (commune de St Symphorien-de-Marmagne). Mircea Eliade (*op.cit.* p.174) la donne en exemple d'une « continuité culturelle s'étendant du néolithique jusqu'à nos jours ». Or, si l'on a trouvé, à la source de Grisy, un mobilier témoignant d'une fréquentation du site à l'époque néolithique, à l'âge du bronze et à l'époque gallo-romaine, l'existence d'un culte n'est pas assurée. D'autre part, de nombreux siècles séparent ces trois époques, et prétendre à une continuité d'occupation serait bien hasardeux. Enfin, il y a assurément abandon du site depuis l'époque romaine.

Un autre exemple est celui des sources de l'Yonne. Ici, on est assuré d'un culte dès l'époque de la Tène. La présence d'un triple fanum l'atteste. Mais les fouilles n'ont pu être suffisamment poussées pour établir la certitude d'une occupation et d'un culte antérieur. D'autre part, le site a été définitivement abandonné avant même la fin de l'Empire romain. Il n'a pas dû survivre beaucoup à la déchéance de Bibracte.

On ne peut donc pas affirmer que nos fontaines à culte, encore fréquentées au XIXe siècle, aient été le support de cultes pré-chrétiens, sauf exceptions appuyées sur des indices incontestables, comme à la fontaine St-Pierre du Beuvray ou sur des vraisemblances, comme à Faubouloin ou à la Certenue. Car si tous les cultes ont pratiquement disparu avec le XIXe siècle, on ne peut généralement pas dater leur apparition. Comme on imagine mal leur naissance à l'époque moderne, on peut supposer, pour la plupart, une origine au moins médiévale. On peut comprendre ensuite leur maintien, au sein d'une société rurale, pratiquement fermée à tout échange avec les contrées voisines.

Il existe peu de documents écrits. L'un des plus anciens concerne la fontaine de St Léger-du-Chemin (Curgy), mentionnée en 1305. La fontaine Ste Anastasie, à Autun, est citée en 1370. En 1547 sont évoquées les fontaines de St Laurent de Mont Dru (Brion) et de St André de Luzy. En 1675, on vénérât St Ardant à son puits, contigu au prieuré de St Symphorien (St Pantaléon) et en 1664, on reconstruisait dignement la fontaine de St Martin à Chissey-en-Morvan (1).

A défaut de témoignages écrits, il faut se référer à la mémoire collective appuyée sur des légendes, des traditions, dont la validité ne saurait dépasser valablement un siècle, en deça des premières enquêtes de l'abbé Lacreuzé ou de J.G Bulliot. Pour la période antérieure, on ne peut qu'élaborer des supputations quant à la nature du culte et sa finalité.

(1) voir références bibliographiques aux notices propres à ces fontaines.

Le mobilier trouvé à proximité d'une source (à toutes époques, les cruches étaient cassantes, ou restaient au fond des puits) permet de dater l'utilisation passée du point d'eau. La présence de mobilier gallo-romain n'est pas rare. Les habitats, de tout temps, ont été édifiés près des sources et celles-ci, jusqu'à une époque récente, n'ont pas cessé d'être utilisées. Mais l'utilisation d'une source à l'époque gallo-romaine ne permet pas de conclure à l'existence d'un culte de cette même époque, même si, par la suite, un culte apparaît.

S.Deyts ("Sources guérisseuses du Pays Eduen" - 40ème Congrès de l'ABSS - Autun - 1969) insiste sur la prudence indispensable dans les interprétations archéologiques des pratiques superstitieuses, même anciennes. Seule, la présence d'un mobilier incontestablement cultuel - tels des ex-voto - permet d'affirmer la réalité d'un culte à l'époque où fut utilisé ce mobilier. Et cette présence ne peut être révélée que par une fouille archéologique, ce qui est rarement le cas. Bien souvent, les mobiliers découverts au XIXe siècle dans des conditions obscures ont fait l'objet d'interprétations hasardeuses et ont généralement disparu.

Des vestiges de statuaire d'époque gallo-romaine apparaissent assez souvent dans les matériaux de démolition des églises médiévales (R.Niaux - "Monuments funéraires antiques...de la région autunoise", MSE - t.LV - fasc.2 - p.77 à 112). Cela laisse à penser que ces églises aient été construites sur l'emplacement ou à proximité d'édifices gallo-romains, ce que d'autres indices permettent d'affirmer à Mesvres, Millay ou Monthelon. On peut conclure que les fontaines, proches d'églises incluant des vestiges gallo-romains ou voisins de tels vestiges, ont toutes les chances d'être aussi anciennes que ces vestiges (la fontaine de la Bonne Dame à Onlay).

CULTE DES EAUX, CULTES DES SAINTS

Il est communément admis que l'Eglise, ne pouvant éradiquer les superstitions ni abolir totalement les cultes païens, spécialement le culte des eaux, tenta de l'assimiler en le christianisant, par la construction d'une église ou chapelle, mettant la source sacrée sous la tutelle du saint le plus apte à apaiser les hésitations des fidèles.

Ainsi, on a pu remplacer une déesse mère par la Vierge mère, à condition de chasser les deux autres déesses de la triade habituelle, comme c'est le cas à la Certenue. On a pu également conserver trois lieux de culte associés et c'est le cas autour de Faubouloin.

Si cette hypothèse est parfois admissible, elle ne peut être généralisée, l'apparition d'un culte pouvant être postérieure à l'installation d'une autorité ecclésiastique. De plus, en cas de cohabitation, il n'est pas avéré que l'Eglise ait toujours été conciliante, ni les « fidèles » accommodants. Enfin, il peut également arriver que l'Eglise ait été à l'origine, par une initiative locale, d'une dévotion associant saint et fontaine.

De même que la présence des vestiges gallo-romains, non significatifs, ne permet pas de prouver l'existence d'un culte à l'époque gallo-romaine, la dédicace à un saint est insuffisante pour prouver l'existence d'un culte à l'époque médiévale ou post-médiévale. Elle ne peut qu'établir une présomption, laquelle ne se transformera en certitude que lorsqu'on aura constaté l'existence de démarches rituelles, collectives ou individuelles, tels que pèlerinages, processions, prières, offrandes, ex-voto...

On rencontre souvent une concordance homophonique entre le nom du saint et la vertu magique ou thérapeutique de la fontaine. Ainsi en est-il de sainte Claire, avec les maladies des yeux (fontaine Ste Claire à La Comelle), de saint Aignan, qui guérit de la teigne (à la Celle-en-Morvan), de saint Languy, que l'on consulte sur l'avenir des enfants languissants (à Fleury, près d'Autun) comme de saint Genès, spécialiste de la jeunesse (Baubigny.) Que dire de l'imaginaire saint Freluchot (St Sernin-du-Bois), dont le nom n'inspire guère le respect, sans doute en raison des atteintes que l'on faisait subir à son anatomie ?

Ces attributions ne sont pas particulières à notre région. A Plougastel Daoulas (Finistère), saint Languy avait exactement les mêmes pouvoirs qu'à Autun, et on y accomplissait les mêmes rites d'immersion des vêtements. A Cenon (Vienne), saint Pissou guérissait de l'incontinence urinaire ; à Selles-St-Denis (Loir-et-Cher), saint Genou était invoqué contre la goutte et les rhumatismes (Brigitte Caulier - L'eau et le sacré - PUF 1990.) Ce n'est pas un sens humoristique primaire qui a inspiré ces analogies : « Ceux qui ont pourvu Saint Clair ou Sainte Claire de l'office de guérir les yeux, ont eu esgard de l'étymologie de leur nom, car on ne saurait mieux guérir les yeux que de les faire voir clair » (Henri Estienne, Apologie pour Hérodote - 1556- cité par Brigitte Caulier, *op.cit.* p.84).

Ceci étant, se pose la question de savoir si ce sont les vertus, prêtées à la fontaine, qui ont conduit à la vénération de tel ou tel saint, ayant un nom en accord avec les dites vertus, ou bien a-t-on imaginé un pouvoir de telle fontaine, en fonction du nom de son vénéré protecteur ? L'exemple ci-après peut donner à penser que la fonction prime et entraîne la dédicace : à Monthelon existe une fontaine dédiée à saint Barthélémy. Cette fontaine existait à l'époque gallo-romaine sans que l'on puisse assurer qu'elle était alors vénérée. Saint Barthélémy n'apparaît comme

titulaire de l'église de Monthelon qu'au XIV^e siècle. Le titulaire primitif, attesté au Xe siècle, était saint Eptade. Or, saint Barthélémy, comme saint Eptade, est patron des forgerons et était invoqué contre la foudre. Tous deux étaient fêtés à la même date, le 24 août, qui demeure celle à laquelle on fête sainte Jeanne-de-Chantal qui les a remplacés à Monthelon. On voit, par cet exemple, que le changement n'exclut pas la continuité, et qu'on ne peut rien déduire du nom de saint Barthélémy pour dater l'origine du culte à la fontaine. Ce qui importait, à Monthelon, c'était le fer, la foudre et le 24 août : on a trouvé des saints aptes à satisfaire ces exigences. Il en va de même, sans aucun doute, pour un saint Pissou ou un saint Languy imaginaires : ce ne peut être que la qualité de l'eau qui a provoqué la dédicace.

QUE DEMANDAIT-ON AUX FONTAINES ET À LEURS SAINTS ?

Les bienfaits recherchés peuvent être regroupés autour de trois aspirations essentielles, caractérisant des sociétés en voie de développement, mais encore précaires.

1 - La fécondité

C'est le bien primordial. Les fontaines favorables à la fécondité sont à la fois celles qui ont été les plus fréquentées et celles qui ont laissé le plus de souvenirs.

Fécondité humaine que l'on peut subdiviser dans ses trois aspects successifs : nuptialité, procréation, lactation.

La fontaine sacrée, par excellence, est celle qui assure ces trois faveurs. A la Certenue, la fontaine, la « Sainte » « donne des maris aux filles, des enfants aux épouses et du lait aux mères ». C'est la plénitude des biens auxquels on peut aspirer lorsque l'instinct de conservation commande de s'unir, de procréer et d'assurer la survie des enfants. A défaut, la famille, le clan, la tribu sont condamnés à disparaître. Ces préoccupations d'un autre âge, laissent supposer une origine très lointaine au culte rendu à Notre Dame de la Certenue, cette survivante d'une triade celtique éclatée.

Fécondité des troupeaux : c'est la préoccupation d'une société agraire et pastorale. On y associait souvent la prospérité des abeilles, dont le rôle était primordial, aussi bien dans la liturgie (la cire) que dans l'économie domestique (le miel, seul sucre existant au Moyen Age) (Fontaine St Gengout à Larochemillay, fontaine St Martin à la Grande Verrière).

Fécondité du sol : il s'agit principalement de conjurer la sécheresse, calamité de tous les temps pour le paysan morvandiau.

2 - La guérison des malades

On possède peu de précisions sur les maladies et sur les malades. Ignorance, sans aucun doute, mais aussi, probablement, une certaine pudeur à étaler ses misères, ne serait-ce qu'en les nommant. C'est pourquoi beaucoup de fontaines thérapeutiques guérissent de la « fièvre » ou des fièvres, ce qui paraît être une désignation générique de toutes les maladies mal définies, ou dont on ignore le nom. De même, d'autres fontaines guérissent des « maux de tête », sans autre précision. Paraissent bénéficier d'une particulière attention, les maladies infantiles, certainement nombreuses et consécutives au rachitisme dû à la misère générale : enfants noués, enfants « languissants ». Les « maladies de la femme », spécialité de saint Emiland, étaient probablement celles en rapport avec la maternité.

Si l'on attache ainsi une particulière attention aux femmes et aux enfants, c'est encore parce que la survie de l'espèce demeure le souci primordial de la société rurale. Sont également, assez souvent, énoncées les maladies des yeux et les maladies de peau, teigne, gale, sans doute parce que ces plaies devaient frapper bon nombre de nos ancêtres.

3 - La divination

Elle s'exerçait dans un domaine bien particulier, lié aux soucis de fécondité. Il s'agissait de faire un pronostic de survie des enfants malades. La source spécialisée avait une fonction oraculaire (Fontaines St Languy à Autun et St Lange à St Didier-sur-Arroux.)

Beaucoup de fontaines cumulaient plusieurs fonctions, guérisons diverses, fécondité. Les « grandes » fontaines, de la Certenue et de Faubouloin ou du Beuvray, détenaient presque tous les pouvoirs.

LES CARACTÉRISTIQUES DES RITES

CRITÈRES DE RECONNAISSANCE

Ce sont essentiellement la présence d'ex-voto, le dépôt d'offrandes, l'exhibition des trophées, la figuration de la divinité ou du médiateur. C'est aussi l'accomplissement de rites, soit collectifs soit individuels, qui peuvent avoir lieu à des dates précises ou en tout temps, de jour comme de nuit. Ce ne sont pas les propriétés de l'eau, c'est la volonté populaire qui provoque le culte. Une puissance se manifeste : il faut qu'elle soit reconnue, que soit reconnu son caractère surnaturel. C'est ainsi que les sources thermales, qui ont une réelle valeur thérapeutique, ne font pas l'objet d'un culte. Leur vertu n'a rien de surnaturel. Elles guérissent ou, du moins, améliorent la santé, quelle que soit la foi du malade et sans qu'il accomplisse un rituel quelconque. On peut découvrir auprès de ces sources, utilisées dans l'antiquité pour leur valeur thérapeutique, des statues de divinités (Saint-Honoré-les-Bains, Maizières...) comme on en a trouvé dans des habitations, sur les places publiques ou aux carrefours. Cette présence, en nombre restreint d'ailleurs, n'implique pas l'existence d'un culte, à défaut des autres éléments constitutifs. Les fontaines objets de culte sont des fontaines miraculeuses. Leur eau, lorsqu'elle est analysée, n'a aucune qualité particulière, aucune valeur thérapeutique. D'ailleurs, est-ce l'eau ou le saint qui guérit ?

Les fontaines fécondantes, les fontaines oraculaires sont des fontaines miraculeuses. Les fontaines guérisseuses le sont également lorsque la guérison n'intervient qu'à raison de la foi du malade suppliant. Foi et supplications : prières, formules magiques, rites d'approche, offrandes mettent en action le processus de guérison. Aujourd'hui comme hier, sous des approches différentes, les fontaines miraculeuses ne sont pas les moins fréquentées. Ce sont celles du dernier recours.

NATURE - PÉRIODICITÉ

Le culte aux fontaines était individuel ou collectif. Lorsqu'il était collectif, c'était une paroisse entière, quelquefois plusieurs paroisses qui venaient en procession, curé en tête, prier Dieu par l'intercession du saint, honoré à la fontaine. C'est du moins la version officielle de l'Eglise, telle qu'on la découvre dans les récits des abbés Baudiau ou Lacreuze. En fait, les motivations du peuple chrétien étaient plus complexes et non exemptes d'un vieux fonds de paganisme informulé, résultant d'une imprégnation aussi lointaine que persistante, comme en témoigne le rite bien attesté d'asperger le célébrant avec l'eau de la fontaine ou du ruisseau lorsqu'on réclamait la pluie. Celui-ci était bien obligé d'acquiescer, même à contre-cœur. On rencontrait ce rite à Faubouloin (Corancy), à Notre-Dame du Regard (la Petite Verrière), à St Martin de Glenne (la Grande Verrière.) Lorsqu'on n'aspergeait pas le curé, on aspergeait les abords de la fontaine, vers les quatre points cardinaux, avec une branche trempée dans l'eau du bassin, le dit bassin préalablement nettoyé, trois jours consécutifs, avant le lever du soleil, par des jeunes filles vierges. C'est ce qui se pratiquait à la fontaine St Barthélémy de Monthelon, à St Martin de Chissey et, à quelques variantes près, à la « Pierre Pourtue » de St Léger-sous-Beuvray.

Quelquefois, toujours pour conjurer la sécheresse, on procédait au rite de la triple immersion de la statue du saint, dans le bassin de la fontaine. Ainsi en était-il à la fontaine St Pierre de Chaumard, à celle du Crot d'Eslass de St Hilaire-en-Morvan, à celle de St Gevras de Commagny (Moulins-Engilbert). Ce rite n'est pas propre au Morvan. Jean Delumeau rapporte (Rassurer et protéger - Fayard - 1989 p.105) qu'en 1566, à Perpignan, durant une sécheresse persistante, « on partit en procession de St Martin-du-Canigou, chercher les reliques de saint Gauderique. On plongea trois fois le reliquaire dans un bassin et ensuite, faute de succès, trois fois dans les flots de la mer. Trois jours après, il plut ».

Se rapproche du même rite, celui qui consistait à plonger une pierre gravée d'une croix dans le bassin de la fontaine St Pierre, à Brion, pour demander la pluie. « Le mécanisme de régénération par les eaux, explique l'immersion des statues de divinités dans le monde ancien. Le rituel du bain sacré était pratiqué habituellement dans le culte des grandes déesses de la fécondité et de l'agriculture ». (Mircea Eliade -*op.cit.* p.170.)

Aux pratiques rituelles correspondait souvent un aménagement rituel des fontaines, dont l'exemple typique se voit à la fontaine de la Mer (ou de la Mère?) de St Martin-de-la-Mer. Cet aménagement a été remarqué par le Dr.Olivier ("Des sources aux chapelles", *Académie du Morvan*, n°35.36 - 1993 - p.26), qui en a relevé le plan. Il comprend un captage couvert d'un édifice quadrangulaire, suivi d'un canal étroit et allongé, maçonné, puis d'un large bassin, que l'usage a souvent transformé en lavoir public. Ces trois éléments se trouvant à trois niveaux différents,

l'écoulement se fait normalement. Un tel aménagement permettait toutes les pratiques rituelles de collecte de l'eau, de boisson et d'ablutions. On le retrouve en maints endroits, à St Pierre d'Arleuf, à St Martin de Cordesse, à Pierre Sèche de Chaumard entre autres, et parfois avec quelques modifications nécessitées par la topographie.

Ces rites collectifs d'immersion et d'aspersion, d'origine peu chrétienne, étaient des rites agraires pour la fécondité du sol, principalement la conjuration de la sécheresse ou des épizooties. Ils intervenaient en cas de nécessité, rarement à dates fixes.

D'autres rites collectifs avaient pour but de susciter de bons et féconds mariages, rites de cohésion sociale, familiale et villageoise. Leurs dates étaient celles des grandes fêtes de printemps, Pâques et Pentecôte et, pour ne pas gêner les fêtes paroissiales, c'était le lundi, voire le mardi de Pâques ou de Pentecôte, qui étaient choisis pour effectuer le pèlerinage.

A la Certenue - 1500 pèlerins le lundi de Pentecôte 1880 - l'un des rites accomplis par les jeunes filles en quête d'époux, consistait en une procession qui faisait neuf fois le tour de la chapelle avant d'y pénétrer, ceci avant, ou après, les dévotions à la fontaine. Ailleurs, cette procession se transformait en danse. On dansait autour de la Fontaine « Croule cul » de Mimeure, après les mariages afin qu'ils soient féconds. A Autun, au XVIIIe siècle, le curé d'une paroisse de la ville emmenait, après la messe, ses paroissiens danser en musique autour de la fontaine Salvar, au-dessus de St Blaise. Au Beuvray, le pèlerinage principal accompagnait, en la précédant, la grande foire du premier mercredi de mai. Ensuite se déroulaient les réjouissances populaires, lesquelles, le vin aidant, étaient souvent agitées. Débauches et violences s'ajoutant aux suspicions qu'inspiraient à l'Eglise ces pèlerinages marginaux des fêtes officielles, conduisirent l'autorité épiscopale à frapper plusieurs fois d'interdit la chapelle de la Certenue. La dernière interdiction intervint le 3 mars 1693. Elle ne fut levée qu'en 1937. Entre temps, les rassemblements continuèrent comme si de rien n'était. Il faut dire que l'Eglise ne fit pas beaucoup d'efforts pour faire respecter ses décisions dont elle connaissait l'inefficacité.

Les rites individuels étaient ceux concernant la santé des personnes ou la divination. Ils impliquaient l'accomplissement de démarches simples, prières, attitudes, ablutions ou boissons, suivies d'offrandes proportionnées à l'extrême pauvreté de la population paysanne : un sou, un oeuf, un fromage... En ces offrandes modestes, et pourtant réellement coûteuses pour ceux qui les faisaient, résidait le caractère chrétien de la démarche. Elles n'étaient pas jetées stupidement dans l'eau du bassin, comme cela se fait maintenant quelquefois, mais déposées sur la margelle, au pied de la croix ou de la statue du saint. Elles étaient ainsi mises à la disposition du « pauvre » qui passerait à la fontaine. Malheur à celui qui se serait approprié l'offrande sans nécessité. Il était assuré de prendre en même temps la maladie du donateur. Le pèlerinage individuel avait donc accessoirement une fonction charitable.

Après guérison, l'ancien malade se devait de faire une démarche de remerciement, comportant parfois l'exposition des symboles de la maladie et de la guérison : linges, bonnets, chaussures, béquilles - comme aujourd'hui encore à Lourdes - étaient accrochés ou pendus au bras de la croix dominant la fontaine (fontaine de St Firmin, fontaine St Martin du Beuvray, ou exposés aux fenêtres de la chapelle de Faubouloin).

Les rites étaient partout identiques : aux deux fontaines St Languy ou St Lange, à St Martin de la Grande Verrière, Ste Marie de Faubouloin ou St Gevras de Commagny, il fallait soumettre un vêtement, appartenant au malade, à l'épreuve de la flottaison sur l'eau du bassin : si ce vêtement sombrait immédiatement, c'était signe de mort prochaine. Tous les rites individuels étaient accomplis en cas de nécessité, par conséquent en tous temps, très souvent le matin, avant le lever du soleil. Cela ne signifie pas en pleine nuit, mais avant le travail de la journée qui commençait très tôt, et avant la messe, à laquelle il était conseillé d'assister pour renforcer l'efficacité. Cette assistance était même souvent obligatoire, ainsi à la fontaine St Martin de Chissey.

Les rites véritablement nocturnes étaient rares, car la nuit était le domaine de Satan, des sorciers ou des fées. Il en existait cependant, comme à la fontaine St Martin du Roussillon et à la fontaine de Tussy, à St Honoré-les-Bains et aussi, partiellement, à la fontaine de la Certenue.

LES RAISONS DE LA PERPÉTUATION

Tous ces cultes ont une origine que l'on soupçonne très lointaine, sans toutefois pouvoir la dater : certainement, pour la plupart, plusieurs siècles d'existence. Ils n'ont pas été encouragés par l'Eglise catholique qui, au mieux, les a tolérés mais souvent les a combattus.

Comment alors peut se justifier une telle durée de ferveur ? Est-ce simplement la pesanteur des habitudes, la routine ? Les cultes appelant la fécondité n'étaient qu'un encouragement, une mise en condition favorable, face à un processus d'évolution naturelle. Les cultes oraculaires voyaient leur efficacité confirmée une fois sur deux. Mais

les démarches aux fontaines guérisseuses étaient un appel au miracle. La foi totale, inconditionnelle, est parfois efficace. Elle peut soulever les montagnes. Elle peut guérir le malade. Sans même faire appel au surnaturel, la volonté de lutter contre ce qui paraît inéluctable, la certitude du succès, infléchissent parfois le destin. On peut être assuré que si le culte des fontaines et des saints associés n'avait jamais été soutenu, de temps à autre, par quelque guérison paraissant miraculeuse, dont on pouvait rappeler le souvenir, l'adhésion populaire n'aurait pas persisté de génération en génération, pendant plusieurs siècles.

C'est précisément lorsque la foi a vacillé, lorsque le pays s'est ouvert aux échanges, lorsque l'instituteur et le médecin ont pénétré les villages, que les fontaines ont peu à peu perdu leur puissance attractive, et leurs pouvoirs irrationnels. On croit encore voir, ici ou là, la persistance d'un semblant de culte. Il s'agit plutôt de nostalgie folklorique. Ainsi, à St Emiland, la messe annuelle encore célébrée devant la fontaine ou, à Faubouloin, la réunion estivale autour de la chapelle, qui ne cache pas ses motivations de promotion touristique. Ainsi encore, les monnaies contemporaines que l'on peut voir dans l'eau du bassin de la fontaine de la Certenue, ou dans le « Pas de l'Ane » de Malvaux. A Maison Dru (St Symphorien-de-Marmagne), des passants boivent de temps en temps à la fontaine sacrée. Peut-être ont-ils soif... L'irrationnel fascine toujours, mais il n'utilise plus les humbles fontaines d'une campagne désertifiée pour séduire les assoiffés de merveilleux.

LES LÉGENDES

Une légende justifie parfois l'origine de la fontaine ou accompagne son histoire. La légende est une parabole. Comme la parabole, elle est bâtie sur la relation d'un événement réel que l'on présente de manière à communiquer un enseignement. Malheureusement, les multiples transmissions orales, au cours des âges, les ont amputées ou surchargées, voire transformées en raison d'incompréhensions ou d'opportunités locales. De ce fait, elles ne sont plus compréhensibles et souvent considérées comme de simples contes de fées. Le fait que l'on retrouve les mêmes thèmes de légendes en diverses régions de France et d'Europe, accentue le mystère de leur origine. L'examen des légendes attachées à nos fontaines permet de discerner des similitudes.

L'apparition de la source est liée à l'action d'un saint. Elle jaillit du sol là où le saint a choisi sa demeure (ainsi saint Merry à la Celle-Saint-Merry, la cellule du saint ermite devenue la Celle-en-Morvan), là où il est venu se désaltérer (l'évêque de Nantes, Emilien, à St Emiland), là où il a subi le martyre (saint Léger à Couhard, près d'Autun : il y eut les yeux crevés), là où il fut enterré (saint Symphorien, près de la fontaine voisine de l'église de St Pantaléon.)

Les saints se déplaçant à cheval ou à dos d'âne, comme tout le monde au Moyen Age, les sabots de la monture du saint se sont parfois imprimés dans la roche, et ont donné naissance à une fontaine, ou simplement y ont creusé un bassin qui retient une eau de pluie devenant miraculeuse. L'âne de saint Martin est ainsi célébré pour ses « pas » que l'on rencontre dans toute la France et, chez nous, à Malvaux -la mauvaise vallée- sur les pentes du Mont Beuvray où le saint était venu détruire les idoles des temples païens de Bibracte. On trouve également un pas de l'âne ou du cheval de saint Emiland à la Fontaine du Fou (commune de St Emiland). La « Pierre Pourtue », à la limite des communes de Laizy et de St Léger-sous-Beuvray, serait un pas de l'âne de saint Léger, voyageant avec son ami saint Julien. Dans ces deux derniers cas, l'archéologue J.-G. Bulliot a soupçonné qu'il pourrait bien s'agir de deux pas de l'âne de saint Martin, rajeunis et mis au crédit des saints Emiland et Léger.

Le Bon Dieu, lui-même, a laissé son pas à la fontaine, qui porte son nom, sur la commune de la Grande Verrière. Un autre pas, très entaché de mythologie païenne, est celui du Cheval Bayard à St Sernin du- Bois.

Il arrive quelquefois que le bras du saint, seulement son bras, soit enterré près de la fontaine ; parfois, ce n'est pas le saint, mais son image, son effigie, qui est enterrée. Alors un miracle se produit : à cet emplacement, l'herbe demeure toujours verte ; chaque jour, toutes les bêtes des environs viennent la brouter et elle repousse chaque nuit. Ce qui attire l'attention des habitants voisins et incite à une recherche. C'est, à quelques nuances près, ce qui s'est passé aux fontaines St Bonnet de Barnay, à la fontaine St Fremy de Curgy et à celle de Montartaux près d'Epinaç. Cela nous amène à relater la légende du transfert impossible et la légende du jet de marteau :

- le « transfert impossible », c'est celui de la statue, de la « sainte ». On la découvre dans la terre, là où l'herbe broutée repoussait chaque nuit. A Montartaux, son doigt se casse durant l'opération, il saigne et, où le sang tombe, la fontaine jaillit. On veut alors conduire la « sainte » à l'église la plus proche, mais rien à faire, elle revient chaque nuit à son point de départ. On comprend alors que c'est là qu'il faut lui construire une chapelle. C'est ainsi qu'il en a été à Montartaux et aussi à la Certenue : on avait conduit la « sainte » à la chapelle de Fougerette, dans la vallée. Elle remonta bien vite sur sa montagne.

- la légende du « jet de marteau » a un rapport certain avec la précédente. On veut construire une église en un lieu déterminé. Chaque nuit, le travail de la veille est mystérieusement détruit, jusqu'à ce que le maçon, excédé, jette son marteau en disant : « Là où tu tomberas, je construirai ». Quoique se rapportant à des constructions d'églises, cette légende nous intéresse, car il s'agit toujours d'églises ou chapelles liées à des fontaines : ainsi la chapelle St Léger du Chemin, à Curgy, avec sa fontaine aujourd'hui mal située, l'église du prieuré du Val St Benoît, à Epinac, avec ses fontaines St Laurent et St Benoît, l'église de Laizy avec sa fontaine St Julien...

Ce qui est encore plus intéressant, c'est que, pour une fois, nous connaissons probablement l'origine de cette légende. Il s'agit du rappel d'un rite d'appropriation du sol, d'origine franque. Il est évoqué au VIII^e siècle dans la chronique de Frédégaire : avant de partir en guerre contre les Alamans, Clovis ayant décidé, sur les conseils de Clotilde, de bâtir une église en l'honneur de saint Pierre, jette sa francisque droit devant lui en s'écriant : « Ici sera faite l'église du bienheureux apôtre si, Dieu aidant, nous revenons victorieux ».

Une autre légende, illustrée à la Certenue, est celle de la triade éclatée. Selon cette légende, il existait autrefois trois dames qui habitaient la Certenue. Des prêtres ont voulu les chasser. L'une d'entre elles, revenait chaque jour à son domicile, mais les deux autres ont bel et bien été expulsées. L'une s'est installée à Maison Dru, sur St Symphorien-de-Marmagne. L'autre s'est réfugiée à la Comelle (on dit aussi parfois à Reclesne). Cette légende évoque la christianisation autoritaire d'un lieu sacré, voué au culte d'une triade de déesses mères.

Ailleurs, d'autres ont su se maintenir sur un site de hauteur, celui de l'oppidum de Verdun, où trois fontaines sacrées encadrent la chapelle de Notre Dame de Faubouloin.

La dame de Maison Dru, Anne-Marianne, a eu beaucoup de mal à faire sa place. Elle a dû chasser une wivre, ce serpent mythique qui se cache dans les profondeurs de la terre où il garde un trésor, et qui n'en sort qu'une fois l'an, pour se désaltérer, généralement la nuit de Noël ou celle du dimanche des Rameaux. La wivre n'était pas connue qu'à Maison Dru. Elle avait également élu domicile sur le Mont Beuvray où une roche porte encore son nom, avec sa fontaine des Larmes. Elle résidait encore dans les roches de Glenne, à la Grande Verrière, près de la fontaine Saint-Martin ou Fontaine aux Fées. La wivre apparaît aussi traditionnellement à Couches, où une poutre de l'ancien prieuré St Georges porte son effigie.

Dernière série de légendes enfin, et qui semble indiquer comment doit se terminer le culte des sources : une fontaine dispense ses bienfaits jusqu'au jour où elle subit un affront, fruit de l'impiété. Alors, le miracle cesse, définitivement. Ainsi, à la fontaine St Bonnet de Barnay, et à la fontaine St Aignan de la Celle, les bienfaits ont cessé à la suite d'un bain sacrilège : là, un cheval, ici, un chien, dans le bassin de la fontaine où on les a menés par dérision. A la Pierre Pourtue de St Léger-sous-Beuvray, on conjurait la sécheresse par une aspersion faite de la main d'une vierge. Un jour, l'aspersion fut faite par une femme de mauvais vie, et un tel cataclysme s'ensuivit que l'on n'osa jamais recommencer. A Onlay également, la fontaine de la Bonne Dame disparut dans la terre, à la suite d'un bain sacrilège.

Mais c'est aussi un bain qui est à l'origine du culte à la fontaine St Gengoult de Larochemillay. Il s'agissait là d'une ordalie : l'épouse du saint, soupçonnée d'infidélité, fut invitée à tremper son bras dans une fontaine. L'épreuve ne laissa aucun doute à saint Gengoult sur son infortune. Le bras resta au fond du puits. Depuis lors, la fontaine est sacrée et dédiée au saint patron des maris trompés. Maintenant, elle ne punit plus les femmes infidèles, elle guérit les moutons malades!

Roland NIAUX